

**Quelle vie après
le doctorat ?**

Les chercheurs
préparent leur avenir
professionnel

**Culture
à la carte**

L'UCL proposera à la
rentrée une "carte
culture" pour ses
étudiants

En débat

Faut-il plus de
démocratie à
l'université ?
Ou moins ?



**VIVRE DANS
l'urgence**

BIMESTRIEL DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

juin
juillet 2007

169

Louvain

DEL DIFFUSION VILLERS PRÉSENTE

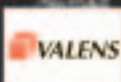
DRACULA

D'après le roman de BRAM STOKER - ADAPTATION: DENIS LEDDET ET CHRISTIAN LITZ - MISE EN SCÈNES BRUNO BUIE
CASTING: CORINNE DE LAUNAY - SCÉNOGRAPHIE: PATRICK DE LONGRÉE - DÉCOR SONO ET LUMIÈRE: BEUMIER
MAQUILLAGE: JEAN-PIERRE FINEZ - ÉCLAIRAGES: CHRISTIAN STENUITZ - ASSISTANT À LA RÉALISATION: PIERRE RONTI
PRODUIE PAR PATRICK DE LONGRÉE ET RINUS VANDELANDER

AVEC CLAUDIO DOS SANTOS - PASCAL RACAN - NICOLAS BUISSÉ - TANJA GABRIELI
ANOUCHKA VINGTIER - YVÉC DEGEN - RONALD BEURAS - DENIS CARPENTIER - ERIKHELE HANGNESS
AMARÉDINE HINNERKENS - MAÏTE LERICQ - LAURE TOURNEUR

ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE

DU 18 JUILLET AU 11 AOÛT 2007 - RÉSERVATIONS: 070/224.304 - WWW.DRACULA2007.BE



UNE PRODUCTION DEL DIFFUSION VILLERS AVEC L'AIDE DU MINISTRE DE LA CULTURE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, DU COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU THÉÂTRE
DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON, AVEC LE SOUTIEN DE FOURCROY, IMPRESSION BELGIUM ET RENT A CAR.

Louvain

169 juin
juillet 2007

UCL
Univrsité
catholique
de Louvain

Échanges Erasmus : les étudiants en redemandent

Le programme Erasmus fête ses vingt ans cette année. Au fil du temps, les échanges se sont multipliés. Aujourd'hui, un tiers des diplômés qui sortent de l'UCL ont vécu l'aventure de l'expatriation temporaire.

6



10

Recherche

Après la tempête

Un projet de recherche européen va tenter de mettre sur pied une base de données unique pour prévenir les impacts provoqués par les événements climatiques extrêmes.

Le Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED) a été choisi pour coordonner ce programme.

16

Thème

Vivre dans l'urgence

L'augmentation des activités des services d'urgence est une constante dans la plupart des pays de notre globe. Cette sollicitation sociétale est-elle seulement liée à une problématique médicale ou relève-t-elle d'une société elle-même malade du temps ?



4 Éditorial

- Les universités sont au cœur de la société

4 Instantanés

- 6 • Échanges Erasmus : les étudiants en redemandent

- 8 • Quelle vie après le doctorat ?

10 Recherche

- Après la tempête
- Prévenir, aussi, les catastrophes humaines
- Écho des labos
- Le titre-service : un succès, et après ?

14 Culture

- Culture à la carte
- Livres

16 Thème

- «Vraies» et «fausses» urgences
- Les personnes âgées, les «fragiles» des urgences
- Une discipline née sur le tard
- Urgentistes, généralistes : partenaires ou concurrents ?
- Salles d'audiences et salles de soins : la même urgence ?

36 En débat

- Faut-il plus de démocratie à l'université ? Ou moins ?

38 Itinéraire

- Une longue traque contre le cancer

- 39 • La formation continue tire parti de Bologne

Les universités sont au cœur de la société

Le 10 juin dernier, les électeurs se sont choisis de nouveaux représentants au niveau fédéral. Dans le système belge, chaque élection législative fédérale constitue une étape supplémentaire dans une évolution institutionnelle profonde ; chacune de ces étapes nous rapproche d'un terme, sans pour autant que les acteurs concernés ne donnent à ce terme un nom précis. Quelle Belgique, demain ?

L'enseignement et la recherche ne relèvent plus aujourd'hui, pour l'essentiel, du niveau fédéral, mais des compétences régionales et communautaires. Ils n'ont pas été, pour cette raison, au centre des débats. Alors que chacun s'accorde à reconnaître qu'enseignement et recherche sont au cœur de l'avenir de notre société, les élections chargées de décider de cet avenir ont fait l'impasse sur ces deux thèmes. Paradoxe bien belge, s'il en est.

Dans les discours et les débats, il y a eu des thèmes politiques et institutionnels ; il y a eu des thèmes de société : justice, sécurité, fiscalité, travail, chômage, transports, sécurité sociale ; il y a eu aussi, mais peu, les questions fondamentales du futur : quel modèle de développement économique, social, culturel ? Quelle politique énergétique ? Quelle société pour nos enfants ? Comment organiser, ensemble, une Belgique «durable» ?

Les questions qui touchent plus spécifiquement à l'éducation n'ont guère été évoquées, elles non plus : comment assurer un accès à l'enseignement pour tous ? Comment améliorer la qualité des formations et rendre plus attractif le métier d'enseignant ?

Dans un monde aussi complexe que le nôtre, tous ces thèmes sont interconnectés, et aucune question ne débouchera sur des réponses simples.

La capacité de notre pays à identifier ces réponses et à mettre en œuvre des solutions dépend de sa volonté à investir dans l'éducation et la recherche, c'est-à-dire à investir dans l'avenir.

Les universités ont pour mission de contribuer au développement de leur société, par leurs activités de formation, de recherche et de service. Elles souhaitent, plus que jamais, honorer cette mission, en participant à la construction d'une société au service des citoyens.

Les universités sont au cœur de la société ; leurs missions sont au cœur des débats.

Pr Bernard Coutie, recteur



Photomavis



Frédéric Blondeau

Un dialogue s'achève

L'organiste et directeur de La Monnaie Bernard Foccroulle et le saxophoniste Fabrizio Cassol ont clôturé leur résidence d'artiste à l'UCL par un après-midi de rencontre sur le thème du dialogue des cultures. Des étudiants de la mineure en culture et création ont interprété quelques-uns des chants et poèmes composés avec Fabrizio Cassol. Des professeurs

de différentes facultés sont ensuite venus parler de l'interculturalité, thème de la résidence. Ils ont tissé des liens entre leurs disciplines et montré comment le dialogue entre cultures peut ouvrir de nouvelles perspectives. C'est naturellement en musique, sur les airs de la violoncelliste Katrina Crichton, que les intervenants se sont quittés.

→ www.uclouvain.be/61159

Médecins, doyens et francophones

L'idée était née en 1981 : réunir régulièrement les doyens des Facultés de médecine du monde francophone auxquels se joindront peu à peu les responsables des facultés, écoles ou instituts de pharmacie et de médecine dentaire. Les CID-MEF, CIDPHARMEF et CIDCDF rassemblent ainsi

quelque 500 Facultés de 40 pays francophones pour promouvoir l'excellence dans la formation et un esprit de solidarité. Cette année, la réunion se tenait en Belgique. L'UCL, l'ULB et l'ULg, avec l'appui des FUNDP (Namur) et de l'UMH (Mons), ont accueilli, début mai, plus de 200 participants.

Les cinq derniers doyens de la Faculté de médecine de l'UCL : (de gauche à droite) Jean-Jacques Rombouts, Didier Moulin, Nicole Schepens, Léon Cassiers, Pierre Masson.



Nicole De Kempeneer



Photogénie

Voyage au cœur de la matière

Fin mars, le Conseil rectoral de l'UCL s'est rendu en Suisse, sur le chantier du plus grand accélérateur de particules du monde, le LHC (*Large Hadron Collider*). Celui-ci est construit par le CERN, l'organisation européenne pour la recherche nucléaire, basée à Genève. Le Centre de physique des particules et phénoménologie de l'UCL a fourni les «pétales» destinés à l'appareil qui détectera et ana-

lysera les particules créées par les collisions de protons, le CMS. Creusée à 100 mètres sous terre, la cave qui accueillera le CMS est presque assez grande pour abriter la cathédrale Notre-Dame de Paris. Une cinquantaine de personnes à l'UCL -expérimentateurs, théoriciens, informaticiens, techniciens, ...- apportent leur concours au projet.

→ www.cern.com

Tintin pose un pied à Louvain-la-Neuve

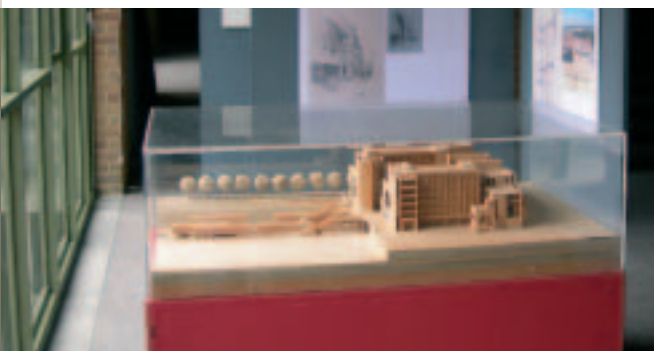
La première pierre du Musée Hergé a été posée le 21 mai à Louvain-la-Neuve, en présence notamment de Fanny Rodwell, veuve du dessinateur. D'une superficie totale de 3600 mètres carrés, le bâtiment, conçu par l'architecte Christian de Portzamparc, devrait être terminé courant 2009. Il sera installé dans le Parc de la Source, près de la Grand-Place.

Luc Boulet, cheville ouvrière du projet à l'UCL, présente au ministre Benoît Lutgen (à gauche) la maquette du futur musée.



D.R.

Henry Bauchau et Heinz Bouillon, doyen de la Faculté de philosophie et lettres.



Louvain

L'UCL accueille le fonds Henry Bauchau

L'écrivain Henry Bauchau a fait don d'une grande partie de ses archives et de sa bibliothèque à l'UCL. Le fonds qui porte désormais son nom à la Faculté de philosophie et lettres abrite des trésors : le tout premier poème de l'écrivain (resté secret), des inédits, des versions antérieures d'œuvres publiées, des plans de travail, la correspondance de l'écrivain (avec Camus, Derrida, Bachelard,...), etc. Ces archives littéraires s'assortissent d'œuvres plastiques : dessins et tableaux de l'écrivain ou d'illustra-

teurs de son œuvre, mais aussi réalisations de patients psychotiques (psychanalyste, Henry Bauchau a pratiqué l'art thérapie). La cérémonie d'inauguration du fonds a eu lieu le 9 mai, à la Ferme du Biéreau de Louvain-la-Neuve. Des pièces du fonds -notamment offertes par son cousin, le Chevalier Pierre Bauchau et par l'artiste Lionel- ont été exposées et commentées par le Pr Myriam Watthee-Delmotte, responsable du fonds.

→ www.bauchau.fltr.ucl.ac.be

Une ville, trois projets

L'exposition que l'UCL et l'École d'architecture de La Cambre consacrent à la conception de Louvain-la-Neuve s'intéresse à la période qui vit naître le concept actuel de la ville. Une période foisonnante de cinq ans, située entre 1968 et 1973. Maquettes, dessins et infographies à l'appui, les architectes présentent les trois hypothèses imaginées pour la ville : celle de Victor Gruen, surnommé à l'époque le «père du shopping

center», une première hypothèse du groupe Urbanisme et Architecture (UA), et la troisième, également présentée par le groupe UA, qui fut finalement adoptée. L'exposition veut stimuler le regard des visiteurs sur cette ville qui vit et vieillit. L'historique complet est exposé à La Cambre, à Bruxelles, tandis qu'à Louvain-la-Neuve, l'exposition se concentre sur les premières phases de réalisation. À voir jusqu'au 24 juin.

→ www.idville.be

Rendez-vous en octobre

Le prochain numéro de la revue Louvain paraîtra le 15 octobre. D'ici là, la rédaction vous souhaite d'excellentes vacances.

ÉCHANGES ERASMUS : les étudiants en redemandent

Le programme Erasmus fête ses vingt ans cette année. Au fil du temps, les échanges se sont multipliés. Aujourd'hui, un tiers des diplômés qui sortent de l'UCL ont vécu l'aventure de l'expatriation temporaire.

En décembre dernier, la Commission européenne a lancé les célébrations du vingtième anniversaire du programme Erasmus. Un programme qui enchaîne les succès auprès des étudiants : en 1987, 3 200 étudiants étaient partis à la découverte de leurs voisins ; en 2006, ils étaient près de 150 000. Depuis vingt ans, un million et demi de jeunes ont bénéficié d'une de ces bourses. Le budget par année du programme Erasmus s'élève à 400 millions d'euros. L'année dernière, à l'UCL, 535 étudiants ont bénéficié d'une bourse d'échange. Ce qui constitue un quart des étudiants Erasmus de la Communauté française. Les professeurs ne sont pas en reste : le programme dispose d'un volet «Missions d'enseignement» qui a concerné une quarantaine de membres du corps enseignant l'an dernier.

Plus démocratiques

Avant la naissance de cette initiative, la mobilité étudiante était peu développée en Europe. Le plus souvent réservée aux étudiants ayant obtenu les meilleurs grades académiques, elle se déroulait essentiellement une fois les études terminées, de préférence à destination des universités américaines. Aujourd'hui, certaines conditions président à l'obtention d'une bourse d'échange, mais celles-ci ne sont pas pour autant réservées aux meilleurs. De plus, le montant concédé à l'étudiant prend en compte ses revenus. La Commission européenne envisage d'ailleurs de demander aux États membres une augmentation des montants octroyés pour le financement des bourses. Dès la création du programme, l'UCL a pris le train Erasmus. Cet enthousiasme n'a cessé de croître dans l'université : on estime actuellement qu'un tiers des diplômés qui sortent de l'UCL a eu l'occasion de vivre une expérience à l'étranger. L'université est aussi une terre d'accueil prisée : près de 350 étudiants Erasmus rejoignent les sites de Louvain-la-Neuve et Bruxelles chaque année.

Garant de la qualité de ces échanges, le label de qualité ECTS, décerné sur une base hautement sélective par la Commission européenne, a été octroyé à l'UCL en 2006. Depuis la création de ce label en 2004, seuls vingt établissements d'enseignement supérieur européens l'ont obtenu : dix institutions en 2004 (parmi elles, l'UGent et l'Universiteit Antwerpen), 3 en 2005 (dont la KULeuven) et 7 en 2006. L'UCL est la première université complète à le décrocher en Communauté française. Son obtention repose sur le respect de critères de qualité touchant à

Erasmus dans le texte

- *Erasmus* : le Programme Erasmus tire son nom de l'humaniste et théologien hollandais Erasme (1468-1536) qui, au long de son parcours académique, a étudié à Louvain, Bâle, Oxford, Cambridge, Paris et Padoue. Il octroie des bourses aux étudiants des universités européennes pour effectuer des séjours académiques dans des universités partenaires.
- *Erasmus Belgica* : le projet «Erasmus Belgica» favorise les échanges académiques entre les universités flamandes et francophones sur le même mode que les échanges Erasmus.
- *Erasmus Mundus* : ce programme permet à des étudiants de suivre un master dans plusieurs institutions d'enseignement supérieur européennes. Ces formations sont sélectionnées sur base de réseaux d'excellence dans un domaine particulier.
- *Mercator* : ces échanges, propres à l'UCL, permettent à des étudiants de partir dans des universités américaines (Nord et Sud) ou asiatiques. Le financement de ces bourses revient totalement à l'UCL.



Erasmus Mundus : le top des masters européens

Ils sont chinois, mexicains, pakistanais, malaisiens, ouzbeks,... et ils étudient à l'UCL. Dans l'auditoire des ingénieurs civils électriciens, un quart des étudiants sont étrangers. Et pour cause : une douzaine d'étudiants par an sont accueillis au sein du programme Merit (*European Master of Research on Information and Communication Technologies*), labellisé Erasmus Mundus. Ce label est attribué aux meilleurs masters européens. Quatre programmes à l'UCL sont reconnus comme tel : deux en sciences appliquées (Merit et Fame), un en aide humanitaire (Noha) et un en philosophie (Europhilo).

Comment expliquer l'origine «exotique» de ces étudiants ? C'est la particularité des échanges Erasmus Mundus. Ce label est délivré par l'Union européenne à des programmes constitués de plusieurs universités de l'UE. Objectif affiché : accroître la visibilité internationale des universités européennes, surtout vis-à-vis de l'Asie, attirer un public de haut vol et lutter contre le «brain drain» (fuite des cerveaux) vers l'Amérique. Les étudiants sélectionnés passent généralement deux années parmi les meilleures universités européennes. Ces échanges limités à des programmes ciblés évoluent aujourd'hui vers des accords institutionnels. L'UCL développe actuellement ce type de partenariat vers deux régions : l'Europe orientale et le monde méditerranéen. A.T.

deux aspects: la gestion des échanges d'étudiants et la présentation des informations relatives à l'institution (programme d'études, procédures d'encadrement et d'accueil, etc.).

À l'origine, c'est grâce aux contacts qu'entretenaient les professeurs avec leurs collègues des universités étrangères que se sont développés les échanges. Sans l'implication du corps académique, le projet n'aurait pas remporté le même succès. Avec le temps, les contacts et les modalités d'équivalence des cours entre les universités ont été facilités, notamment par la création, dans les facultés, de postes chargés de l'organisation de la mobilité étudiante.

140 universités partenaires

Jusqu'il y a peu, l'UCL possédait une grande quantité d'accords. Tous ont été évalués par l'Administration des relations internationales en vue de garantir la qualité des partenariats. Actuellement, l'UCL travaille avec plus de 140 universités partenaires. Ce nombre a crû avec l'élargissement de l'Union européenne.

Depuis 2002, la mobilité des étudiants de l'UCL a pris un autre essor puisque l'université propose, sur fonds propres, les bourses Mercator (lire encadré). Elles sont attribuées aux étudiants qui souhaitent effectuer un séjour académique dans une université non-européenne. Ils sont près d'une centaine à s'être élancés l'année dernière vers des universités américaines ou asiatiques. Les critères d'octroi des bourses Mercator sont calqués sur ceux des bourses Erasmus. **Julie Claus**

→ En savoir plus : www.uclouvain.be/9970

L'UCL accueille près de 350 étudiants par an, venus des quatre coins du monde.



Quelle vie après le doctorat ?

Il est loin le temps où, son diplôme en poche, le docteur voyait s'ouvrir en grand les portes de l'université. Aujourd'hui, c'est en dehors de l'institution qu'il doit se forger son avenir. Un vrai défi, auquel quelques initiatives récentes tentent de le préparer.

Jacky Delorme



Après d'un employeur potentiel, le doctorant peut valoriser des compétences transversales telle que la communication.

Quel avenir professionnel s'ouvre aux docteurs après leur thèse ? Alors qu'il y a quelques années beaucoup démarraient un doctorat dans le but de réaliser une carrière académique, aujourd'hui, la plupart des scientifiques rejoignent l'industrie et les institutions. La vocation première du doctorat reste bien entendu de préparer au métier de chercheur, mais le contexte dans lequel les chercheurs se forment et travaillent a évolué. Le sous-financement de la recherche scientifique et des universités, la réforme de Bologne —et la constitution des écoles doctorales (lire ci-contre)—, le regroupement en académie, les amènent de plus en plus à s'interroger sur leur avenir, au sein de l'institution et au-delà. L'aventure doctorale, si elle est passionnante, pose de nombreuses questions. L'«après-thèse» en est une.

Valoriser le doctorat

Du doctorat à l'emploi, la transition n'est guère facile. Université et monde de l'entreprise ou institutionnel ont des cultures et des attentes différentes. Il faut donc, pour le docteur, savoir faire valoir ses atouts, son expérience

professionnelle, ses compétences. Des points forts dont le doctorant, investi d'un domaine pointu, n'a pas toujours conscience. Ses capacités sont aussi mal connues —voire mal perçues— hors du monde académique. Pour y remédier l'association *Objectif recherche* (née en 1987) a pris plusieurs initiatives dont la création d'un site Web, lancé en janvier dernier. Ainsi, l'emploi des docteurs est au centre du site www.doctorat.be qui propose notamment une banque de CV et des offres d'emploi. Autre initiative similaire, instaurée avec le concours de l'UCL, deux journées de sensibilisation organisées à Louvain-la-Neuve, les 22 et 23 mai dernier, sous le nom de «Doc Career». Pourquoi ce besoin de valoriser le doctorat ? «*Le doctorat s'est démocratisé*, répond Pierre Feyereisen, président d'Objectif Recherche et professeur à l'UCL. *Au cours des années 1990, le nombre de docteurs a doublé. Occuper une fonction académique dans le domaine précis de sa recherche ne concerne donc plus tous les doctorants.*» Et Philippe Fonck, conseiller emploi au Centre d'information et d'orientation (CIO), d'ajouter : «*Durant ses années de recherche, le doctorant se concentre tellement sur l'objet de*

Le doctorat en chiffres pour l'année académique 2005-2006

- 5218 doctorants en Communauté française
- 2080 doctorants de l'Académie 'Louvain', soit 40 % des diplômés en Communauté française
- 1750 doctorants à l'UCL



La gestion de projets à l'échelle internationale est une des fonctions que peuvent occuper les docteurs.

Jacky Delorme

ses recherches qu'il ne prend pas toujours conscience des compétences professionnelles qu'il développe. À force, il peut même se démotiver... Il est donc bon qu'il relève la tête pour envisager la suite.»

Côté français

À la base, le concept mis sur pied pour «Doc Career» vient de France où l'Association Bernard Grégory (ABG) aide les universités à organiser, par région principalement, des «doctoriales». Ce sont des séminaires résidentiels pour les docteurs en fin de parcours. À l'UCL, le Centre d'information et d'orientation (CIO) —une des antennes belges ABG— avait déjà une certaine expérience en la matière, à travers des soirées de rencontre docteurs-employeurs organisées en partenariat avec les associations de chercheurs du secteur des sciences. «Le souhait des organisateurs était d'ouvrir ces soirées à tous les secteurs et d'accentuer l'aspect formation», explique Philippe Fonck. Échafaudé au sein de l'Académie 'Louvain' avec l'association Objectif Recherche et les administrations en charge de la recherche, le projet Doc Career a

Le doctorat à la sauce «Bologne»

Au même titre que le baccalauréat et la maîtrise, le doctorat a été réorganisé en 2005 pour intégrer la réforme de Bologne. Principal changement : la création d'écoles doctorales à l'échelle de la Communauté française. Vingt «écoles doctorales près le FNRS» (ou *Graduate Colleges*) ont été instituées par décret. Chacune d'elle est inter-universitaire et inter-académie et accueille une ou plusieurs écoles doctorales thématiques (EDT ou *Graduate Schools*). C'est au sein de ces écoles thématiques que les doctorants acquièrent leur formation. Ainsi, le doctorant, inscrit dans un centre de recherche au sein d'une université, est encadré dans son parcours au niveau de l'Académie et organise sa formation sur base des offres de cours accessibles à l'échelle de la Communauté française, via les EDT. L'Académie 'Louvain' participe à 43 écoles doctorales thématiques sur les 44 agréées, à ce jour, par le FNRS.

L'avantage du système est incontestablement le décloisonnement. «Les doctorants doivent pouvoir bénéficier d'opportunités de formation dans un environnement plus large que celui de l'équipe d'accueil, explique Roland Keunings, prorecteur à la Recherche. Éviter la scolarisation et permettre l'interdisciplinarité et l'internationalisation est primordial», ajoute-t-il.

ensuite été proposé aux deux autres académies. Il a également reçu le soutien du FNRS et des Régions wallonne et bruxelloise. «Le but, pour les docteurs, n'était pas tant de dénicher de futurs employeurs mais plutôt de mieux valoriser les compétences qu'ils ont acquises durant leur thèse et de réfléchir à leur projet professionnel», poursuit Philippe Fonck.

Parcours de professionnels

Un docteur en histoire devenu manager, un agronome formateur en entreprise,... plusieurs témoins étaient invités à décrire les fonctions qu'ils occupent. Celles-ci étaient rassemblées autour de sept thèmes : la consultance, le management, la communication, la gestion de projet, la formation, la recherche et le développement et la propriété intellectuelle. Il est clair que les compétences développées au cours de ces années de travail à l'université conduisent à une très grande variété de carrières.

Les doctorants ont également visité des entreprises à Wavre, Louvain-la-Neuve, Charleroi, Nivelles et Namur grâce à la collaboration des parcs scientifiques. L'objectif est sensiblement le même : mieux sentir les compétences recherchées et les défis à relever, appréhender la culture d'entreprise, les enjeux en termes d'innovation, de stratégies commerciales, de production,... Un mini-trip au pays de l'entreprise pour élargir ses horizons. **Alice Thelen**

→ L'Association Bernard Gregory : www.abg.asso.fr

→ Doc Career : www.doctorat.be/doc-career

APRÈS LA tempête

Un projet de recherche européen va tenter de mettre sur pied une base de données unique qui servira à la prévention des impacts provoqués par les événements climatiques extrêmes. Le Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED) a été choisi pour coordonner cet ambitieux programme.

L'ouragan Katrina et le tremblement de terre au Pakistan en 2005, le Tsunami en 2004, les vagues de chaleur mortelles en Europe en 2003,... autant d'événements naturels extrêmes qui ont frappé notre planète de plein fouet, rappelant la vulnérabilité de nos sociétés aux quatre coins du monde. Sur les deux dernières décennies, 200 millions de personnes ont été touchées par des événements naturels extrêmes. Il y a quelques semaines, l'UCL, le CRED (*Centre for Research on the Epidemiology Disasters*) et leurs quinze partenaires ont lancé le projet européen Microdis, financé par le sixième programme cadre de la Commission européenne. Ce vaste projet, coordonné par le Pr Debarati Sapir, de la Faculté de médecine, vise à développer une meilleure prévention des impacts liés aux désastres naturels.

Dangers pour la santé

L'approche est large : elle intègre à la fois les impacts sanitaires, sociaux et économiques. Les experts en santé publique planchent ainsi sur l'épidémiologie des maladies infectieuses qui sont directement causées par les catastrophes. «*Les phénomènes climatiques aigus tels que les cyclones, les inondations, les sécheresses peuvent avoir des répercussions brutales sur l'environnement, et cela a des conséquences parfois dramatiques sur la santé de la population et même sur sa survie dans certains cas*», précise Mme Sapir.

L'expérience a démontré une recrudescence de certaines maladies infectieuses suite à des perturbations climatiques majeures. Plus grave, ces pathologies se manifestent de plus en plus sous une forme hémorragique pouvant être mortelle. «*C'est le cas de la leptospirose, une maladie bactérienne transportée par l'urine de rat notamment, et qui contamine les humains suite à des grosses inondations, comme celles que Jakarta a connues au début de l'année 2006.*» Il faut aussi citer la recrudescence de la dengue, une maladie virale, qui frappe

l'Indonésie, le Cambodge, le Vietnam et la Thaïlande. L'Europe n'est pas épargnée par les bouleversements climatiques et les désastres qui en découlent. Son profil de risque peut sembler *a priori* moins dramatique que celui de l'Asie, par exemple, mais ce n'est pas forcément le cas, toutes proportions gardées (lire par ailleurs). Les Européens sont, en effet, de plus en plus frappés par des vagues de chaleur qui peuvent être mortelles. D'autre part, l'Europe peut être touchée par les maladies tropicales à travers le tourisme.

Inégalités sociales

Les vagues de chaleur qu'a connues l'Europe amènent au second volet du projet Microdis : les impacts sociaux des catastrophes climatiques et, plus particulièrement, les inégalités qu'ils engendrent. «*Les impacts d'un désastre naturel ne sont pas toujours identiques selon les genres ou l'âge*, explique Debarati Sapir. *Comment, par exemple, gérer la vulnérabilité particulière des personnes âgées à l'égard des pics de chaleur ?*»

Le projet Microdis, qui bénéficie d'un budget de quelque cinq millions d'euros et regroupe une centaine de chercheurs, s'étale sur trois ans, jusqu'en 2010. Il aboutira à la création d'une base de données unique, fondée sur une approche intégrée globale, regroupant les données d'une vingtaine de sites touchés récemment par des désastres naturels. Les données seront accessibles à l'ensemble de la communauté scientifique internationale, via la Banque mondiale. Microdis proposera également une méthodologie intégrée, regroupant les aspects sanitaires, sociaux et économiques, et permettant de mesurer les impacts, directs et indirects, provoqués par des événements climatiques aigus. **Benoît Robaye**

→ www.cred.be



Reuters, Henni Nurahenni

La Belgique dans un bien triste top 10

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe au ministère de la Santé : en 2006, la Belgique occupait la cinquième place du top 10 mondial des pays comptant le plus grand nombre de morts causés par des désastres naturels : 940 morts, suite aux vagues de chaleur en juillet. Un constat qui n'a pas manqué de susciter l'indignation de nos politiciens, prétextant que ces chiffres, révélés à l'occasion d'une conférence de presse des Nations Unies, n'étaient pas valables. Certes, se baser uniquement sur une année est peu révélateur. Et l'année 2006 n'a pas été marquée par beaucoup de catastrophes naturelles, ce qui favorise l'apparition de pays européens dans le classement. Il n'empêche que les chiffres ne mentent pas. N'en déplaise à certains décideurs. Les Pays-Bas figurent également haut dans ce *ranking* avec mille morts, provoquées également par les pics de chaleur. Le pays le plus touché reste néanmoins l'Indonésie, avec 5 778 morts. **B.R.**

Février 2007. Un homme traverse un secteur inondé de Jakarta. Les impacts sanitaires, sociaux et économiques de ce déluge sont considérables pour des milliers d'Indonésiens.

Prévenir, aussi, LES CATASTROPHES HUMAINES

Depuis 50 ans, les casques bleus parcourent le monde afin de rétablir la paix dans les pays secoués par les guerres civiles et les conflits armés. Le CECRI-UCL, qui a fait de la prévention et de la résolution des conflits un de ses principaux domaines de recherche, leur a consacré un colloque début mai.

C'est en 1956, lors de la crise du Canal de Suez, que les premiers soldats de la paix furent déployés. Depuis, leur mandat a fortement évolué : loin de n'être plus que de simples observateurs, ils sont parfois amenés à faire usage de la force dans le cadre de conflits particulièrement violents.

Ce demi-siècle d'opérations de maintien de la paix est jalonné de succès (Mozambique, Salvador,...), comme de résultats mitigés, voire de catastrophes majeures (pen-

sons, en particulier, au génocide rwandais et au massacre des musulmans de Bosnie). Néanmoins, d'une organisation hasardeuse et sans véritable cadre, la force de maintien de la paix de l'ONU est devenue aujourd'hui une structure efficace et reconnue internationalement. Pour fêter ses 50 années d'existence, le CECRI (Centre d'étude des crises et des conflits internationaux de l'UCL) et le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité), ont organisé le 2 mai le pre-

ÉCHO DES LABOS

Dangereux, nos moustiques ?

Le Centre de recherche sur la biodiversité (Pr Thierry Hance) de l'UCL part à la chasse aux moustiques. Avec plusieurs laboratoires de recherche belges et néerlandais, il tente de répertorier les différentes espèces de moustiques présentes dans notre pays. L'objectif est de mesurer le risque d'apparition de maladies tropicales dans nos contrées.

Le projet se nomme MoDiRisk (*Mosquitos : vectors of Diseases, drivers of change and Risk*) et est coordonné par le Département de parasitologie/entomologie de l'Institut de médecine tropicale à Anvers. Entre mai et septembre 2007 et 2008, plus de 900 sites seront échantillonnés.

→ www.bdiv.ucl.ac.be

Plus d'argent, moins de déprime

Publiée dans la *British Journal of Psychiatry*, une étude dirigée par le Pr Vincent Lorant (École de santé publique de l'UCL), en collaboration avec le Dr Marc Anseau (ULg), s'est intéressée au lien entre statut socio-économique et dépression. L'objectif de la recherche était d'évaluer l'impact d'un changement des conditions de vie sociales et économiques sur le risque de dépression. Les résultats d'une enquête

menée auprès de plus de 1000 patients indiquent qu'effectivement, les difficultés matérielles accroissent le risque de dépression, en particulier chez les femmes. Sur base de cette observation, les auteurs suggèrent qu'une aide économique à court terme soit créée afin de contrer les inégalités de santé. D'en quelque sorte traduire l'incapacité professionnelle au plan de la santé mentale.

→ www.sesa.ucl.ac.be

Partenaires pour les droits de l'enfant

Le Département de criminologie et de droit pénal de l'UCL s'est associé à la section belge de l'ONG Défense des enfants - International Belgique (DEI) pour créer un Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant (CIDE). Ils ont auparavant mené plusieurs recherches sur les droits de l'enfant et leur mise en œuvre. Au niveau belge, ils travaillent actuellement à la mise en place de la nouvelle loi relative à la protection de la jeunesse. Les 31 mai et

1^{er} juin, ils tiraient un premier bilan de cette réforme, pensée depuis les années 1980 et mise en œuvre en 2007. Outre la recherche, le Centre s'est donné deux autres missions : les actions, sous la forme de pressions politiques et publiques, et la formation. La création d'un certificat en droit de l'enfant, formation qui serait unique en Communauté française, est à l'étude.

→ Unité de droit pénal :
010 47 46 72

mier colloque international récapitulatif sur le travail des casques bleus. L'objectif étant de réaliser le bilan de 50 années de missions de la paix et de dégager de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Quelles ont été les erreurs du passé ? Comment diriger au mieux les équipes sur le terrain, pour plus d'efficacité ? Comment élargir encore l'aura des casques bleus ? En apportant des réponses à ces questions, le colloque a permis de mettre en lumière quelques points faibles de l'organisation, afin de les corriger et d'aller de l'avant. La présence de nombreux diplomates et militaires — Louise Fréchette, ancienne vice-secrétaire générale de l'ONU, était notamment présente — aura également permis d'élargir les contacts entre les chercheurs, détenteurs du savoir théorique, et l'armée, détentrice de la connaissance pratique. **Isabelle Decoster**

→ www.cecric.ucl.ac.be



—
Haïti, février 2007.
La population locale rejoint
ses habitations après que
les soldats de la paix
ont rétabli l'ordre.

Nations Unies

LE TITRE-SERVICE : un succès, et après ?

En plein essor, les titres-services soulèvent toutefois des questions. Parmi celles-ci, la pérennité des emplois créés et la qualité de l'emploi. Marie-Catherine Vermer et Stéphane Nassaut, chercheurs au Cerisis, jaugent les conditions de leur viabilité.

28 933 travailleurs engagés au 31 décembre 2005. Les titres-services semblent avoir rempli leur mission, à savoir créer de l'emploi et réduire le travail au noir dans le secteur de l'aide ménagère à domicile.

Effectivement, depuis son introduction en 2003, le dispositif est en plein essor. Au-delà de ce succès, certains enjeux devraient toutefois interpeller les pouvoirs publics. En premier lieu, leur pérennité financière. En 2005, 62 % des entreprises déclaraient insuffisante la valeur d'échange d'un titre-service, l'heure prestée étant fixée à l'époque à 21 euros : 6,70 euros à charge de l'usager, déductibles fiscalement, et 13,30 euros versés par l'État à l'entreprise. Dans ce contexte, pour soutenir leur activité titre-service, la plupart des entreprises mobilisent différents financements publics (Activa et Sine, principalement). Or, ces aides à l'emploi sont dégressives au fil des années. Si on y ajoute l'ancienneté du travailleur, l'employeur peinera de plus en plus pour couvrir ses charges salariales et risque de procéder à une rotation des travailleurs en fonction de la durée des aides.

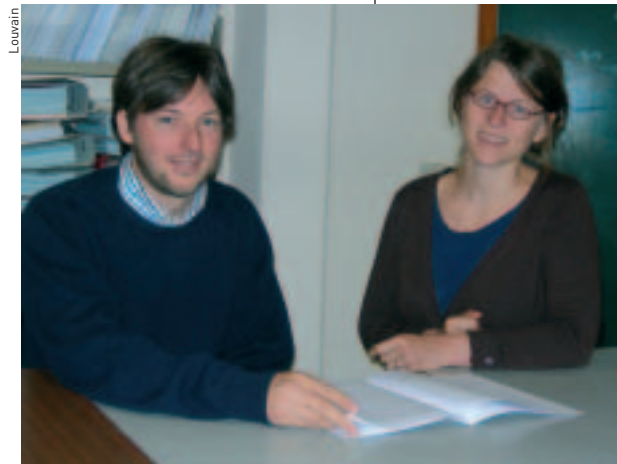
D'après votre analyse, la stabilité des emplois est compromise...

Oui, mais ce n'est pas la seule question que cela soulève. On observe en réalité de fortes disparités de qualité d'emploi selon les opérateurs. Elles s'expliquent en partie par les écarts de ressources mobilisées selon le type d'employeur. Prenons, par exemple, la charge horaire : en Région wallonne, les entreprises d'insertion n'emploient aucun travailleur sous contrat à durée déterminée (CDD) alors qu'une majorité des entreprises de travail intérimaire fonctionne avec plus de 60 % de travailleurs sous CDD. Les rémunérations moyennes et maximales sont plus élevées au sein des secteurs public et privé non lucratif que dans le secteur privé lucratif. Même constat pour l'encadrement et les formations, plus importants dans les entreprises d'insertion et les asbl que dans les sociétés commerciales ou intérimaires.

Sur quels éléments vous basez-vous pour dresser ces constats ?

Plusieurs évaluations ont déjà été réalisées, par Idea Consult et Sonecom notamment. Notre recherche, elle, a débuté en mars 2006, pour une durée de trois ans. Nous finalisons actuellement une grille d'analyse comparative des performances selon une typologie des entreprises. Elle sera soumise à une soixantaine d'employeurs sélectionnés par profil. Elle permettra d'évaluer les pratiques organisationnelles, la qualité des emplois, le profil des travailleurs, d'effectuer une analyse coûts-bénéfices,...

Stéphane Nassaut, ingénieur de gestion, et Marie-Catherine Vermer, économiste, sont tous deux chercheurs au Centre de recherche pour la solidarité et l'innovation sociale (Cerisis) de l'UCL.



Une autre enquête sera soumise aux usagers, pour déterminer qui va où et pour quel contenu de service.

En quoi l'évaluation d'une telle politique publique est-elle intéressante pour vous, chercheurs ?

Pour la première fois, nous pouvons comparer, pour une même activité dans le champ des services de proximité, l'économie sociale, c'est-à-dire le secteur privé non lucratif (asbl, entreprises d'insertion,...), aux autres (secteur public et sociétés lucratives). Le titre-service a en effet introduit une situation de quasi-marché entre ces prestataires, qui bénéficient tous du même agrément. Une concurrence que les sociétés privées lucratives, qui ne bénéficient pas des mêmes aides à l'emploi que les opérateurs d'économie sociale, qualifient de déloyale. Pourtant, ne peut-on pas soutenir que ces cumuls se justifient par le fait que les opérateurs sociaux remplissent des missions d'intérêt général, de réinsertion par exemple ? C'est aussi cette idée que nous cherchons à analyser plus finement. **Propos recueillis par Alice Thelen**

Les titres-services en chiffres :

- 28 933 emplois
- 40 207 utilisateurs inscrits
- 1438 entreprises agréées



Jacky Delorme

La carte «culture» vise à rendre la culture accessible au plus grand nombre d'étudiants.

Culture À LA CARTE

Dès la prochaine rentrée, les étudiants de l'UCL pourront bénéficier d'une «carte culture» qui leur permettra d'accéder, pour une somme modique, à une offre culturelle considérable.

«L'UCL, une université de culture». Ce qui pourrait apparaître de prime abord comme un simple slogan traduit en fait une réelle volonté : convoquer la dimension culturelle au cœur de la formation et de la vie étudiante ; ouvrir l'université à l'art sous toutes ses formes ; laisser les artistes enrichir et déplacer le regard de la communauté universitaire sur le monde et sur elle-même. Au-delà des mots, plusieurs initiatives portées par UCL Culture viennent concrétiser ce désir affirmé. Parmi elles, la toute nouvelle «carte culture» qui sera proposée à la rentrée. Une petite révolution.

Conçue sur le modèle de la «carte sport», qui permet chaque année à 9 200 étudiants d'accéder pour la somme de 40 euros à de nombreuses activités et lieux sportifs, la carte «culture» vise à rendre la culture accessible au plus grand nombre d'étudiants. Le principe est simple : pour 10 euros (le prix de la carte), les étudiants pourront bénéficier d'avantages parfois substantiels auprès des 23 partenaires culturels, associés ou non à l'UCL, qui participent à cette initiative.

Conscients de l'enjeu d'un tel projet, tous les acteurs culturels sollicités se sont mobilisés avec enthousiasme.

Ainsi, à Louvain-la-Neuve, de l'Atelier de dessin au Théâtre Jean Vilar, de Musique-LLN au Centre culturel, du Musée à la Médiathèque, de la Librairie Agora à l'Osel (Orchestre symphonique des étudiants de Louvain) en passant par l'Aula Magna ou les cinémas UGC, chacun tentera d'offrir, selon ses possibilités, ces «petits plus» qui feront de la nouvelle carte un outil appréciable : réductions significatives à l'inscription, abonnement ou achat de livres, remises sur certains spectacles, invitations aux avant-premières et aux vernissages, offres promotionnelles, gratuité sur les productions d'UCL Culture qui offrira en plus des entrées pour la Foire du livre, etc. Mais ce partenariat ne se limitera pas au seul site de Louvain-la-Neuve. À Bruxelles, par exemple, les Halles de Schaerbeek, Bozar, le Botanique, le Théâtre National, le Théâtre du Méridien, le Théâtre 140, le Rideau de Bruxelles, la Monnaie et d'autres encore proposeront des réductions importantes sur certains spectacles.

En pratique

Pour l'obtention de la carte culture, une procédure simple sera mise en place. À partir de septembre, les étudiants intéressés pourront acheter leur sésame pour

Un fonds pour développer des projets culturels

Début avril, un appel à projets a été lancé aux entités de l'UCL, aux directions et aux organisations étudiantes dans le cadre du nouveau Fonds de développement culturel (FDC). Le FDC est un montant de 50 000 euros destiné à soutenir des projets culturels portés par des membres de l'UCL, qu'ils soient enseignants, étudiants, chercheurs ou membres du personnel administratif. Le but est d'encourager l'intégration d'une dimension culturelle dans les projets menés au sein de l'université. Le FDC aidera à amorcer des projets susceptibles d'apporter un enrichissement culturel à toute la communauté de l'UCL et

de donner un plus grand rayonnement à l'institution. Chaque année, deux appels à projets seront lancés, en octobre et en mars. Un comité, composé de membres du Comité pour la communication et la culture (CPC) et d'experts, est chargé d'opérer une sélection parmi les projets déposés. Il déterminera également le montant de l'aide accordée par le fonds en fonction du type de projet et de son ampleur. Le recours au FDC est, dans tous les cas, limité dans le temps. Ce fonds sert à lancer un projet, d'autres sources de financement devant être trouvées pour en assurer la pérennité. **F.B.**

10 euros en se rendant dans un des points de vente UCL Culture. Précisons encore que le nouveau «passe» culturel sera assorti d'un complément indispensable : une lettre électronique qui informera les détenteurs de la carte des offres promotionnelles de dernière minute et des nombreuses activités culturelles qui ont lieu chaque semaine à Louvain-la-Neuve et à Woluwé.

Impossible à ce stade de savoir quel succès la carte culturelle rencontrera. Elle possède en tout cas de sérieux atouts pour susciter une adhésion importante. Si l'expérience se révèle positive, certains développements seront envisagés : par exemple, l'intégration de l'option culture dans le processus d'inscription de l'étudiant au même titre que l'option sport ou la possibilité pour les étudiants des Hautes écoles partenaires de l'UCL, et pour le personnel de l'université, de bénéficier des avantages de la carte. Confiants, ses promoteurs restent prudents et souhaitent avancer pas à pas dans ce projet ambitieux.

Frédéric Blondeau

→ En savoir plus sur les projets d'UCL Culture : www.uclouvain.be/culture.

La médecine à Lovanium

Ouverte en 1954 sur les hauteurs de Léopoldville, au Congo, Lovanium fut l'une des meilleures universités de l'Afrique subsaharienne. L'aventure congolaise de l'UCL prit fin en 1971. La médecine y avait été un pôle majeur d'enseignement, de recherches et de soins. Dans son numéro spécial de juin, la revue *AMA contacts*, de l'association des médecins anciens étudiants de l'UCL, donne la plume à plus de 20 témoins privilégiés de cette période. Ils y racontent leur vie à Lovanium,



leurs travaux, leur vie quotidienne, leurs joies et leurs peurs. Illustré de photos pour la plupart inédites, ce numéro spécial (100 pages) est en vente à AMA-UCL.

→ La Faculté de Médecine à Lovanium, Numéro spécial de l'*AMA contacts*, n°50, Juin 2007, Rens.: lebrun@smd.ucl.ac.be.

Dire non à l'oubli

Le 13 février 2006, l'UCL et la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (et plus tard, l'ULg) s'unissaient à de nombreuses personnalités et associations pour saluer le combat d'Ingrid Betancourt et Aung San Suu Kyi. Ces témoignages ont été consignés dans un ouvrage, co-édité par Amnesty international Belgique francophone et les Presses universitaires de Louvain. Le livre rassemble des illustrations de Braque et Chagall du Musée de Louvain-la-Neuve, des textes originaux d'écrivains belges et français, des informations sur la situation politique en Birmanie et Colombie, ainsi qu'une liste des prisonniers politiques.

→ **Matthieu De Nanteuil**, *Dire non à l'oubli*, Presses universitaires de Louvain, 2007, 25€.



Quel contrôle démocratique ?

Nos sociétés semblent de plus en plus mues par la seule évolution technique et par les forces du marché. Ce phénomène est-il inéluctable ? Comment saisir les enjeux éthiques de ce processus sans en réduire la complexité ? Le concept de contrôle démocratique perd-il toute pertinence quand il s'agit de penser l'innovation technologique ? Ces questions sont au cœur de l'ouvrage *Éthique, technique et démocratie*, coordonné par cinq universitaires, dont les Prs Bernard Feltz et Walter Lesch de l'UCL. Cet ouvrage voit la rencontre de chercheurs provenant de disciplines très variées, dialoguant autour d'analyses empiriques de situations particulières - Tchernobyl, OGM - tout en dégagant des concepts généraux visant à un contrôle démocratique de l'évolution technologique.

→ **Bernard Feltz, Philippe Goujon, Bertrand Hériard-Dubreuil, Sylvain Lavelle et Walter Lesch** (sous la direction de), *Éthique, technique et démocratie*, Academia-Bruylant, 2007, 36 €.



Une recension complète des ouvrages est disponible sur le portail de l'université (www.uclouvain.be) à la rubrique «répertoires».